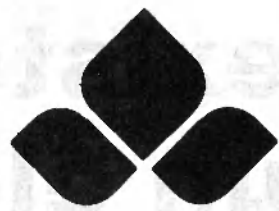


# royaliste



BI-MENSUEL

DIRECTEUR POLITIQUE BERTRAND RENOUVIN



## la leçon

## des cantonales

**le dollar  
colosse aux  
pieds d'argile**

(page 4)

**nouvelle calédonie  
et démocratie**

(page 3)

**la légitimité  
monarchique**

(page 10)

**un référendum  
sur l'europe ?**

(pages 6 - 7)

DU 20 MARS AU 2 AVRIL 1985 - N° 423 - 9 F

M 2242 - 423 - 9 F

# existe-t-il un électoral «central» ?

Malgré la bipolarisation Droite-Gauche (qui s'est accentuée lors des récentes cantonales), un nombre croissant de Français, près de 30% (1) refuse de se classer selon ces schémas partisans. Ainsi se confirme le développement d'une famille politique centrale (2) qui risque de bouleverser le paysage traditionnel et ce, dès 1986.

Les élections législatives se réalisent dans le cadre du scrutin majoritaire qui a l'avantage de permettre la constitution d'une majorité stable donnant ainsi à l'exécutif les moyens de gouverner. Cet argument bien connu relève néanmoins d'une interprétation restrictive de la démocratie représentative, car ce système empêche l'expression électorale des petites formations. D'autre part il incite les électeurs à se prononcer dès le premier tour pour les candidats ayant le plus de chances de figurer au second tour et ce, au détriment le plus souvent de leurs convictions profondes. Ainsi se développe une tendance au «vote utile» ou «contre» favorisant de fait les quatre grandes formations politiques actuelles. La bipolarisation Droite-Gauche se nourrit du scrutin majoritaire et exprime cette situation paradoxale où les électeurs sont amenés à se prononcer pour des idées qu'ils ne pensent pas et où les partis dominants usurpent les suffrages exprimés en leur faveur en faisant croire que les élus l'ont été exclusivement sur leurs programmes.

En ce sens il est vrai que «les partis politiques qui veulent se situer «ailleurs» sont promis au lamination avec ce mode de scrutin majoritaire» (3).

La classe politique est consciente de cette captation d'électorat, c'est pourquoi il est agaçant d'entendre les appels de M. Poperen, numéro 2 du Parti socialiste, au «rassemblement du peuple de gauche» et à l'affrontement de la droite «projet contre projet». Ignore-t-il que la victoire de F. Mitterrand et du P.S. en mai-juin 1981 est due certes à l'électorat de gauche - stricto sensu : 42% en 1981 (1)... (32% en 1985) mais aussi et surtout grâce à ceux qui refusent de se situer à droite ou à gauche, soit 20% (1) de l'opinion en 1981... 27% aujourd'hui ?

Par contre il semble nécessaire de nuancer le raisonnement (3) qui consiste à lier de facto la réforme du scrutin avec instauration d'une forte dose de proportionnelle et la notion de «majorité présidentielle».

Si l'on considère que l'électorat qui compose cette «sensibilité centrale» a un avenir politique autonome par rapport aux partis politiques dominants et en ce qui nous concerne par rapport au chef de l'Etat et au Parti socialiste, il faut changer de perspective.

Il appartient à ceux qui refusent les clivages partisans de se constituer en force politique auto-



Cantonales 1985.

nome et crédible, et ensuite, de se situer comme composante éventuelle de la majorité présidentielle. Et non de suggérer l'inverse qui consiste à se positionner d'office comme partie prenante du projet socialiste en se contentant de regretter «que le président n'ait pas effectué les gestes propices au rassemblement» (3).

De plus on pourrait s'interroger sur l'engagement direct sur le terrain du chef de l'Etat pour reconquérir l'opinion - attitude qui témoigne de l'ambiguïté de la fonction présidentielle : comment être le représentant de l'ensemble de la nation et en même temps tenir un discours partisan ?

Qui d'autres que ceux qui se situent ailleurs sur l'échiquier politique peuvent adopter une réponse originale à cette interrogation ?

Pour ces raisons (et il en existe d'autres : effondrement des idéologies, intransigeance du parti dominant...) se développe une famille politique centrale où se rassemblent tous ceux qui refusent de se classer à gauche ou à droite. (Dans un certain sens on peut dire que le gaullisme a été une tentative partiellement réussie de dépassement des clivages partisans) Le fait que cette sensibilité centrale et non centriste se soit main-

tenue et même progresse depuis 1981 est riche d'enseignements, malgré l'absence - aujourd'hui - de leaders politiques capables de l'incarner ou de la représenter dans son ensemble.

Cela tend à démontrer que les Français sont à la recherche d'une solution centrale alternative, même si le mode de scrutin actuel les empêche de se prononcer en toute liberté.

En conséquence il devient maintenant urgent pour le pouvoir d'annoncer la nouvelle règle électorale. Il est à souhaiter que la dose de proportionnelle qui sera instaurée permettra une large possibilité d'expression politique.

Dans cette hypothèse il n'est pas impossible de penser que des personnalités politiques aujourd'hui «laminées» dans leur capacité d'expression puissent s'affirmer en toute autonomie en se réclamant de cette sensibilité centrale.

Dans le cas contraire il faudrait se résigner à se positionner ou choisir en fonction d'un projet qui n'est pas nôtre. Mais peut-on tricher longtemps avec la liberté et la justice ?

Jean-Michel BERTRAND

(1) Sondage SOFRES pour «Libération» du 9 au 12 janvier 1985.  
(2) Commentaires de Serge July.  
(3) L'article d'E. Mousset dans «Royaliste» 420.

## bulletin d'abonnement

Je souscris un abonnement de trois mois (50 F), 6 mois (95 F), un an (165 F), de soutien (300 F)\*

(\*) Encadrez la formule de votre choix

NOM : ..... Prénom : .....

Adresse : .....  
.....

Profession : ..... date de naissance : .....

ROYALISTE, 17, rue des Petits-Champs 75001 Paris - CCP 18 104 06 N Paris

royaliste

Sommaire : p. 2 : Electorat central ? - p. 3 : Quand la République se dépasse - p. 4 : La valeur du dollar - p. 5 : En bref - p. 6-7 : Europe à géométrie variable - p. 8 : Nouvelles de Kadaré - Au bout de l'enfer cambodgien - p. 9 : Idées - p. 10 : la légitimité monarchique, retour à Guizot - p. 11 : action royaliste - p. 12 : Après les cantonales.

Dir. de la publication : Yvan Aumont  
imprimé en France  
diffusion dans les kiosques NMPP  
commission paritaire : 51700  
téléphone : 297.42.57

# quand la république se dépasse

Décidément, la classe politique française n'a rien à dire sur la Nouvelle Calédonie. De Pasqua à Le Pen, et de Gaudin à Marchais, elle semble refuser toute réalité qui mettrait en cause l'étroit psychodrame où se jouent ses fantasmes.

La conduite des élus d'opposition quand ils se rendent sur les lieux comme l'a fait récemment le sénateur Pasqua (qui mériterait un blâme du Parlement si la conscience civique était encore vivante), les rodomontades des gens du Front National, transposant là intact leur syndrome d'échec algérien, les surenchères de Jean-Claude Gaudin, sommant l'Etat de revenir à son ostracisme jacobin, et l'anti-colonialisme ratiocineur d'un P.C. coupé des vraies luttes populaires... Tout cela n'est fécond de rien, et s'analyserait en définitive beaucoup mieux en psychopathologie qu'en politique : autisme et régression.

L'opinion semble l'avoir confusément senti quand, selon les sondages\*, elle se montre raisonnablement partagée - non pas entre blancs et noirs, comme il plairait aux clans manipulateurs - mais entre les espérances et les craintes contradictoires que soulève l'entreprise de Pisani. Et, paradoxalement, pour ne citer ici que deux chiffres, alors que 30% seulement des sondés approuvent la manière dont le haut-commissaire s'acquitte de sa mission, 51% souhaitent que, malgré tout, il l'accomplisse jusqu'au bout.

C'est dire qu'aucune alternative ne s'offre pour l'instant à la démarche d'ouverture et de confrontation par le dialogue dont le gouvernement a fait jusqu'ici sa méthode.

## PAY LÉGAL...

Les embûches rencontrées sur le terrain sont bien connues : l'extrémisme qui guette tout mouvement de type révolutionnaire peut à chaque instant faire sauter les verrous modérateurs que l'état de dialogue ininterrompu permet à J.-M. Tjibaou de maintenir. De l'autre bord, il faut prendre au sérieux, derrière les vociférations

partisanes, la détresse morale d'une population d'origines et de conditions très diverses chassée de son domicile, exclue, déplacée comme en temps de guerre, sans que la soudaine subversion de leurs rapports quotidiens au monde des Canaques s'explique autrement, à leurs yeux, que par la protection et la promotion du FLNKS par le pouvoir socialiste métropolitain; la « honte de la France » qu'ils ressentent va plus loin que la hargne de colons dépossédés : c'est la confiance en l'appartenance française qui est en cause, et ce désespoir-là, quand il se prolonge, est le plus mauvais conseiller.

La marge est donc mince, suffisamment pour que l'exploitation politique y produise, de droite et de gauche, de très perceptibles dégâts. Mais l'embuche majeure est dans la conception qui présida à la démarche gouvernementale, fort neuve dans la perspective française contemporaine.

Partie de critères démocratiques classiques, quoique résolument décentralisateurs - statut de 1981 - elle a subi l'an passé une reconversion radicale à partir du scrutin pour l'élection de l'Assem-

blée territoriale : l'abstention, consécutive aux consignes de boycottage du FLNKS, n'a pas, légalement, disqualifié les résultats de ce vote qui porta à la présidence du Gouvernement Dick Ukeiwé; mais en rejetant « au-delà de l'opposition », dans une dissidence révolutionnaire, les militants durs de l'indépendance, l'événement ouvrait une crise dont les conséquences paraissaient inéluctables. Le nouveau gouvernement, contesté dans la brousse, parmi les petites gens, abordait mal les phases transitoires vers l'autonomie croissante que lui promettait son statut; à vrai dire, il allait au devant d'une guérilla intérieure qu'il n'avait ni les moyens politiques d'arbitrer, ni les forces de mater définitivement. La métropole aurait donc été sommée d'intervenir.

## OU PAYS RÉEL ?

Le Gouvernement a sans doute choisi de casser le processus. Dès le printemps 83, par la bouche de M. Lemoine, il a pris sur lui d'enfreindre publiquement la règle la plus sacrée de la démocratie formelle en déclarant que le « pays légal » reflété par cette consultation n'était pas le « pays réel » calédonien.

La distinction maurrassienne a beau être ici à son aise, et incontestable, son emploi dans ces conditions a de quoi choquer non seulement la légalité républicaine, pour laquelle la chose votée n'est pas récusable\*\*, mais aussi ceux d'entre nous qui savent que la suspension ou la mise en cause d'un vote régulier est un acte grave, solennel, profondément motivé, qui ne peut être délégué à un secrétaire-d'Etat alors qu'il est, par excellence, de la compétence du Prince.

Qu'importe aux yeux de l'histoire, on est entré comme on voit,

et non sans de périlleuses turbulences, dans une ère post-républicaine : il est autorisé, sinon encore légal, de référer les formes politiques aux réalités qu'elles ont vocation de recouvrir, et de servir. La mission d'Edgar Pisani n'a pas d'autre contenu que d'opérer cette réévaluation des réalités néo-calédoniennes et particulièrement, car c'était le plus négligée, de la réalité canaque.

## AU DELA DU DIKTAT

Contrairement aux apparences politiciennes, cette entreprise est de nature à rencontrer sur place un certain consensus.

1/ Parce que la nécessité d'un statut original d'autonomie tendant vers l'indépendance associée n'est plus contestée.

2/ Parce que le principe d'une représentation spécifique des communautés indigènes est admis, aussi bien dans le statut Lemoine que dans celui de Dick Ukeiwé (Chambre consultative ou Sénat coutumier).

3/ Parce que tous les Caldoches savent d'expérience qu'ils ne doivent leur longue coexistence avec ces tribus qu'à l'exercice quotidien de « la coutume », cette « justice de paix » dont tous les peuples se dotent spontanément et que le pouvoir politique n'a d'autre choix sensé que de reconnaître.

4/ Enfin, parce que la « réappropriation du territoire à laquelle la population canaque a toujours attribué une priorité et une importance essentielles, a une portée politique symbolique\*\*\* propre à faire surgir, au-delà d'une réforme agraire vexatoire et toujours éphémère, un nouveau statut foncier où le droit d'usage de la terre serait - comme il devrait être partout - assujéti à l'utilité des communautés concrètes.

Sur tous ces points il faudra revenir en détail, et savoir qu'ils seront, ces prochaines semaines, les meilleurs critères du progrès de la mission du Haut-Commissariat. Après quoi, le référendum tant réclamé n'aurait plus l'effet stérile d'un diktat aux rebelles, mais celui d'une invitation pressante à œuvrer ensemble à une nouvelle France en Kanaquie.

Luc de GOUSTINE

\*Sondage IPSOS-VSD du 25-26 février.

\*\* « M. Pisani n'accepte pas la légitimité démocratique », déclare M. Pasqua, « Quotidien de Paris » du 20.2.85.

\*\*\* Edgar Pisani : « Proposition pour l'avenir de la Calédonie du 7.1.85.



# la valeur du dollar

La montée continue et, semble-t-il, irrésistible du dollar sur le marché des changes fait couler beaucoup d'encre et suscite de multiples réactions. Dans ce qui est aussi une guerre psychologique, certains milieux américains tentent d'accréditer la thèse selon laquelle le cour du billet vert ne fait que traduire la bonne santé de l'économie américaine. Mais il faut y regarder de plus près.

De l'aveu même de l'ambassadeur des Etats-Unis en France, Evan Galbraith(1), il est indispensable pour son pays d'attirer des masses importantes de capitaux, pour faire pièce à un déficit commercial considérable (100 milliards de dollars en 1984). Des taux d'intérêts élevés contribuent très fortement à cet afflux, même s'ils n'expliquent pas tout (faible niveau d'inflation; économie pour l'instant en expansion).

Les taux d'intérêt grimpent principalement parce que l'administration Reagan emprunte sur le marché financier les sommes destinées à combler un déficit endémique du budget américain. La raison essentielle de ce déficit, qui a crû de façon considérable depuis l'arrivée de Reagan au pouvoir (221 milliards de dollars en 1984, contre 127 en 1980), réside dans le formidable accroissement des dépenses militaires, non compensé par la fiscalité. Notons au passage que cet accroissement a nourri en partie, mais artificiellement, la reprise américaine. Contrairement aux thèses libérales en vogue, qui passent l'Atlantique ces temps-ci, le poids de l'Etat s'avère considérable. Tout se passe un peu comme si les Etats-Unis faisaient indirectement payer à leurs protégés, comme aux autres pays, la «couverture» américaine en matière de défense (même si sa crédibilité peut être discutée). Cela explique peut-être que beaucoup de pays occidentaux «atlantistes» acceptent, bon gré mal gré, les conséquences de la politique économique américaine.

Une telle «gestion» économique ne peut découler que d'une décision qui est - elle - éminemment politique. Plutôt que de réduire ou combler le déficit budgétaire par voie fiscale (donc en faisant payer les contribuables américains) le président Reagan re-

court à l'emprunt en faisant massivement appel à l'épargne étrangère. Cette canalisation des capitaux vers les Etats-Unis ne peut que freiner, voire bloquer, une reprise dans les pays concurrents, européens en particulier, et contribuer à étrangler les nations pauvres, en les privant de capitaux nécessaires à leur développement. Ces dernières, surendettées, doivent passer sous les fourches caudines du FMI et se voient imposer par cet organisme une austerité que l'Amérique, elle, peut éviter. Dans «l'ordre» économique international, il y a deux poids, deux mesures.

La politique américaine contribue considérablement à déstabiliser un système monétaire international qui n'a pas besoin de cela. L'attention des observateurs a été attirée, il y a quelques temps, par le fait que plusieurs pays «en voie de développement», en état de cessation de paiement, risquaient d'entraîner dans leur chute tout l'édifice bancaire international. Le risque est réel. Mais qu'advient-il si, dans une Amérique, certes beaucoup plus solvable mais néanmoins surendettée, survient une récession durable ? Bien sûr, nous n'en sommes pas là, même si la reprise semble, à ce jour, subir un tassement outre-Atlantique. Par ailleurs, le montant des intérêts que les Etats-Unis doivent régler pour leurs emprunts s'alourdit évidemment très vite. Il est impossible que ce phénomène contribue à infléchir la politique actuellement pratiquée. En attendant...

On ne prête qu'aux riches. L'adage vaut aussi sur la scène internationale. Selon «Le Monde diplomatique» (février 1985), l'endettement global des Etats-Unis (2), qui a quasiment triplé en une décennie, est de presque deux fois supérieur à celui du tiers monde (Chine exclue), rien que pour la dette publique. Encore faudrait-il



prendre en compte une grande part de l'endettement des entreprises qui font largement appel aux capitaux étrangers. L'Amérique ne peut se payer ce luxe que parce que sa monnaie nationale est aussi un moyen d'échange international privilégié. Ce double rôle n'est pas sain. On pouvait lire récemment dans l'«International Herald Tribune» que les Américains «répondent à leurs besoins à court terme en empruntant sur une échelle sans précédent. Cela s'appelle vivre au-dessus de ses moyens». Les bons apôtres du libéralisme, qui donnent la relance américaine en exemple, feraient bien d'y regarder de plus près. Encore une fois, même en matière économique, l'Etat n'est jamais neutre.

Le dollar est donc à l'évidence surévalué : il a augmenté d'environ 50% en quelques quatre années. A qui fera-t-on croire que ce renchérissement traduit une réalité et que l'économie de l'Oncle Sam est, en si peu de temps, devenue quatre fois plus performante que celle de ses concurrents ? Que peuvent ces derniers, et notamment les pays européens ? Bien entendu, on parle de plus en plus de l'ECU (3) qui est un «panier» de devises, et du S.M.E. Il faut, en cette matière faire preuve de pragmatisme. Une coopération monétaire des pays du marché commun est évidemment souhaitable; mais l'expérience montre qu'elle rencontre vite ses limites. Ainsi, malgré la récente intervention massive des banques centrales (4 milliards de dollars en trois jours, dont la moitié pour la seule Bundesbank, la réserve fédérale américaine n'ayant quasiment pas bronché) le dollar a repris sa hausse inexorable. En outre, il faut savoir que les variations de la devise américaine entraînent une distorsion artificielle entre les monnaies du S.M.E. Lorsque le dollar baisse, la spéculation se reporte sur le Deutsche

Mark, autre devise forte, qui se renchérit considérablement par rapport aux autres monnaies du «panier», sans que ce phénomène traduise une modification réelle des rapports de force économique.

L'ECU peut, en revanche présenter un avantage dans la mesure où certains contrats commencent timidement à être libellés sur la base de ce «panier» de monnaies (GDF a récemment négocié un contrat de gaz néerlandais en ECU). Certains échanges économiques échappent ainsi, mais dans une certaine mesure seulement, aux fluctuations irrationnelles du billet vert.

Cependant, il faut savoir que la participation de notre pays au S.M.E suppose le soutien constant de notre monnaie et une convergence certaine avec les choix économiques de nos partenaires et concurrents, et notamment de l'Allemagne fédérale. On imagine mal que puissent cohabiter, dans un tel système, des nations ayant fait des «choix de société» et de développement radicalement opposés.

Cela constitue un argument supplémentaire pour imposer à des partenaires sociaux, souvent réticents, une rigoureuse politique de déflation marquée par un retour à un certain libéralisme économique. Peut-être faut-il voir là l'explication d'un des tournants du présent septennat ?

Alain SOLARI

(1) M. Galbraith exprimait cette idée à une émission matinale de «France-Inter» le 10 janvier 1985.

(2) Dette publique 1573 milliards de dollars, endettement des ménages 1832 milliards, endettement des entreprises 2589 milliards.

(3) ECU : ce nom ne doit rien à la monnaie ancienne. Il n'est que l'abréviation d'«European Currency Unit». On a probablement retenu cette expression anglaise parce que la Grande-Bretagne ne participe pas au S.M.E (Système monétaire européen) !

# en bref

## • DROLE DE MŒURS

En France la liberté de la presse est régie depuis 1881 par une loi qui codifie avec précision le «droit de réponse». Toute personne mise en cause dans un article a le droit absolu de rédiger une rectification et le journal à l'obligation de la publier.

Mis en cause dans «La Voix de l'Est», hebdomadaire communiste, notre ami Philippe Delorme, candidat aux cantonales à Pantin, n'a pas obtenu la publication de sa réponse.

Mis en cause dans «Libération», Bertrand Renouvin n'a pas réussi à faire publier le texte de sa mise au point (voir Royaliste n° 422).

Ce qui n'est pas très étonnant venant du Parti communiste, l'est plus de la part de Serge July, directeur de «Libération», d'ordinaire très sourcilieux sur la déontologie journalistique.

## • ILS SONT FOUS CES BRETONS !

L'E.D.F. va fermer définitivement en juillet sa centrale nucléaire des Monts d'Arrée. D'un modèle ancien, la centrale de Brennilis n'est plus rentable. Depuis l'annonce de cette décision la popu-



Du temps de Plogoff...

lation locale est en émoi : création d'un comité de défense, manifestations multiples, blocage des routes. Il faut dire que près de 10% des habitants du village travaillent à la centrale et que sa fermeture signifie soit leur départ dans une autre région, soit le chômage.

Et nous qui croyions, après les combats contre la création d'une

centrale à Plogoff que les bretons étaient définitivement rebelles au nucléaire !

## • TOUCHE-PAS A MON POTE

Yves MOUROUSI et Gérard MORIN, portaient le badge anti-raciste «Touche pas à mon pote», le 8 mars lors de la présentation du journal de 13h. Il ne l'ont pas arboré longtemps devant l'offensive téléphonique d'un petit groupe de téléspectateurs protestant contre cette «prise de position inadmissible».

Nous suggérons à Mourousi et Morin de porter désormais un badge «Je condamne le nazisme» pour voir si on va aussi leur reprocher cette «prise de position».

## REVUE DE PRESSE

# guerres de religions

Le tricentenaire de la révocation de l'édit de Nantes sera célébré cette année. A priori on ne s'attend pas à une reprise des guerres de religions. Pourtant il y a tant de germes de guerre civile dans notre vieux pays, que tant de maladroits s'ingénient à raviver...

C'est ainsi que le dossier du «Monde» (3 mars) consacré à cet anniversaire n'échappe pas à toute critique. Alain Woodrow commençant sa présentation par un appel (sceptique) à l'œcuménisme ne manque pas de dire justement que pour les protestants, il s'agira de marquer une fidélité mais il affirme que «pour les catholiques il s'agit de reconnaître non seulement la monstruosité de la persécution religieuse pratiquée par leur Eglise dans le passé, mais aussi les valeurs de la tolérance et l'apport toujours nécessaire des intuitions de la Réforme protestante dans le dialogue œcuménique d'aujourd'hui. Dialogue rendu

plus difficile dans le climat de «restauration»(1) qui plane actuellement sur le Vatican». Difficile d'être plus partial et blessant pour les catholiques, en faisant comme si le christianisme protestant n'avait jamais eu à faire preuve d'intolérance et de violence là où il a disposé de la force ! Pour Janine Garrisson, auteur d'un livre à paraître sur la révocation, la monarchie française est «ce pouvoir intolérant par nature» (on de vrait déjà lui objecter que ce n'est probablement pas le pouvoir proprement dit qui est en cause pour cette époque) et cela appelle bientôt le mot qu'on attendait quand elle parle d'«un processus totali-

taire» qui nous confirme dans l'idée qu'elle écrit en citoyen du XXe siècle pour juger le XVIIe. Avec cette démarche on en arrive vite à faire de saint Louis, qui fit porter l'étoile jaune aux juifs, le précurseur d'Hitler. Mais en agissant ainsi on ne vainc pas définitivement le monstre totalitaire, mais au contraire on pourrait lui préparer une justification par simple renversement de perspective.

En conclusion de son long article, J. Garrisson affirme avec une ironie amère : «alors qu'une gigantesque coalition européenne s'apprête à combattre en lui le souverain despotique, Louis XIV peut-il jouir de ce rêve enfin réalisé et qu'expriment ces trois vocables «une foi, une loi, un roi»». Faut-il conclure à la croisade de l'Europe «démocratique» contre la France «totalitaire» ?

Loin de nous l'idée de nier que la révocation de l'édit de Nantes eût des conséquences néfastes pour les individus et pour le pays. Cependant François Bluche, brillant historien, protestant en outre,

nous a montré que pour l'époque la catastrophe provoquée par l'exode des protestants n'était pas sans contreparties et d'affirmer en défense du roi Louis XIV : «Que celui qui eût, sans la révocation, gagné Malplaquet, Denain, la bataille des convois de l'Atlantique et les clauses d'Utrecht, lui jette donc la première pierre !» Tout n'était donc pas aussi simple qu'on peut le croire aujourd'hui. On espère que pour son livre, J. Garrisson aura su garder la tête assez froide pour tenir compte de tout ce qui faisait ce siècle et qu'ainsi elle ne participera pas aux polémiques manichéennes qu'on s'attend toujours à voir reparaître au moindre prétexte, fut-ce un tricentenaire.

Paul CHASSARD

(1) Ce terme de «restauration» ne manque pas de faire penser à une autre époque de la monarchie. Dans ce cas est-il vraiment impossible de reconnaître à ce régime d'avoir contribué à apprendre les vertus de la tolérance aux Français, dans une période qui ne s'y prêtait pas du tout ?

## PRÉCISIONS

### LES IMMIGRÉS

Rendant compte du livre «L'immigration : une chance pour la France», Emmanuel Mousset, citant Bernard Stasi, rapportait les propos d'un journaliste d'origine martiniquaise qui déplorait qu'il n'y ait «aucun ambassadeur de France de race noire». Notre ami Y. La Marck nous écrit pour nous préciser qu'à l'inverse du corps préfectoral, la carrière diplomatique n'a jamais beaucoup attiré les hauts fonctionnaires noirs. Quelques exceptions cependant dont M. Gabriel Lisette qui fut de 1960 à 1979 représentant de la France auprès de la commission économique pour l'Amérique latine. En revanche le corps diplomatique comprend plusieurs hauts fonctionnaires d'origines ethniques diverses et de nom-

breux agents diplomatiques sont mariés avec des ressortissantes de pays non-européens. Notre ami conclut : «dans ce domaine de la représentation à l'étranger, la France donne le pion à tous les pays européens. Par ailleurs il faut se garder d'un racisme à rebours, je crois sur le fond que la question est une fausse question».

### DE CHATEAUBRIAND A ROBBE-GRILLET

Dans l'article de Pierre Andreu («Royaliste» 421), il fallait lire en exergue : «La grande défaite en tout c'est d'oublier» phrase extraite de «Voyage au bout de la nuit», de Louis-Ferdinand Céline, et, à la 4ème col., avant la photo : «La douce familiarité du monde, comme si tout y portait le visage de l'Homme (...)

## demande de documentation

Si ce journal vous a intéressé, si vous désirez avoir plus de renseignements sur nos idées, nos activités, les livres et les brochures que nous avons publiés, remplissez le bulletin ci-dessous sans engagement de votre part.

Nom .....

Prénom .....

Année de naissance ..... Profession ou études .....

Adresse .....

.....

.....

désire recevoir sans engagement de ma part une documentation sur le mouvement royaliste. Bulletin à retourner à :

«Royaliste», 17, rue des Petits-Champs 75001 PARIS.





dès qu'un aspect de politique étrangère intervient. Il faut refuser une nouvelle fois de soumettre la politique à l'économique et l'extérieur aux considérations de politique intérieure fût-elle européenne.

C'est pourquoi la distinction ne doit pas être abandonnée par le Conseil. Créé en décembre 1975 pour la coopération politique, il a attiré à lui de plus en plus de questions communautaires. Chacun est d'accord qu'il y a là une déviation néfaste du système. Le «groupage» risque de généraliser la confusion. Le Conseil des ministres d'abord, la Commission, le Parlement, doivent retrouver toutes leurs responsabilités. S'il y a un moyen d'atténuer les possibles excès du «compromis de Luxembourg» (unanimité quand un «intérêt national vital» est en jeu) au niveau des ministres, tant mieux. Si le Parlement assume mieux ses

attributions législatives, au détriment de la technocratie commission, tant mieux. Mais il ne saurait y avoir d'ambiguïté dès que la direction politique est en cause. Le Conseil, débarrassé des questions subalternes, doit retrouver son rôle d'impulsion à l'initiative des Etats-membres.

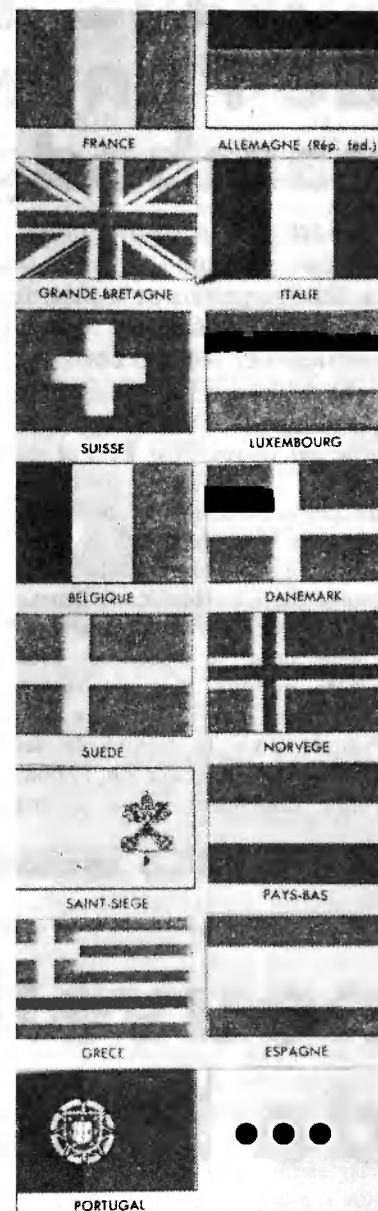
Le problème survient du fait de la faiblesse de la coopération intergouvernementale et non l'inverse. Pourquoi cette faiblesse ? La première cause est structurelle : la permanence de la Commission face à la rotation tous les six mois de la présidence du Conseil ; sa cohérence face à l'égalité souveraine de tous les membres du Conseil. Il faut garantir que la présidence du Conseil soit toujours plus forte que la Commission. L'idée d'un secrétariat de la coopération politique, déjà défendue en vain par Pompidou en 1972, pourrait se concrétiser si les ambiguïtés sont levées, s'il ne s'agit pas d'une Commission-bis de technocrates coupés de leurs origines et prétendant au pouvoir, mais si c'est l'occasion de mettre sur pied une réelle cellule d'analyse et de prévision faisant avancer effectivement la réflexion sur les éléments d'une politique étrangère commune. D'aucuns ont suggéré un «directoire» européen des trois «grands». Un pas a été fait à Londres en 1981 autorisant le précédent et le suivant dans la rotation biannuelle à assister le pays en charge de la présidence, ce qui assure une certaine continuité et permet pratiquement à un ou deux des «grands» d'être toujours membre de la «troïka». En fait le problème n'est pas en soi

celui des «petits». Les écarter serait le plus sûr moyen de les pousser au «neutralisme» qu'on leur reproche. Un pays comme les Pays-Bas a un rôle international par son histoire, son importance commerciale, le volume de son aide. Le trio France-Allemagne-Angleterre est en fait un triple duo. Il n'est pas certain que le couple franco-allemand puisse être qualifié à répétition de «prédominant», les autres n'étant qu'«importants». Enfin où classer l'Italie ?

Ces quelques interrogations montrent que la cause principale de la faiblesse de la décision en matière de coopération, de son recul même depuis l'adhésion grecque, se situe au-delà des structures. Elle tient à l'insuffisance de la volonté politique d'identité, aux rapports qu'entretient chacun avec les deux Grands, et d'abord les Etats-Unis.

Rappelons ici l'objectif de l'Union Européenne définie à Paris en 1972 : «marquer sa place dans les affaires mondiales en tant qu'entité distincte, résolue à favoriser un meilleur équilibre international».

Il faudrait donc consacrer son temps plutôt à l'analyse au fond des déterminants de la politique étrangère chez chacun des Etats-membres qu'à échafauder des structures complexes, largement fictives et génératrices de blocages institutionnels. Pour cela, il faut multiplier les consultations bilatérales, chacun avec chacun, telles qu'elles existent entre la France et l'Allemagne fédérale, ce qu'avait compris de Gaulle après l'échec du plan Fouchet. Le chancelier Kohl et M. Genscher, pour des motifs qui nous échappent partiellement, semblent prêts à aller plus loin. Le propos de Jean Boissonnat préconisant la création d'une confédération binationale entre France et Allemagne (faisant fi de la R.D.A.) n'est peut-être qu'un ballon d'essai (1). Il ne faut pas néanmoins que les aspects politiques de la sécurité en Europe nous fasse oublier que l'Allemagne ne peut agir avec toute latitude dans le monde, en tout cas pas militairement. La France et le Royaume-Uni sont les deux seules puissances nucléaires, membres permanents du Conseil de Sécurité, ayant encore des responsabilités dans les autres continents. L'acquis de la coopération politique avec l'Angleterre est d'ailleurs très positif. L'Italie, à l'abri de la crise des euro-missiles, a répondu présente au Sinai et au Liban. Il ne faudrait pas qu'à la faveur de l'Union Européenne, les autres dimensions de l'action internationale soient négligées. La coopéra-



tion à dix, alibi de l'inaction des uns ou couverture de l'anonymat des autres (R.F.A.), ne doit pas empêcher ceux qui ont vocation à être présent dans telle ou telle région du monde d'y être plus présent et d'y entraîner sinon les neuf autres, du moins dans chaque cas ceux qui y sont intéressés, entre un et huit. «L'Europe à géométrie variable» ne doit pas être le masque d'une abdication trop réelle ou une fuite dans l'irréel mais l'image d'une réalité à construire par certains jusqu'à ce qu'elle puisse être ralliée par les autres et la projection sur ceux-là de notre volonté. Espérons que M. Faure et ses collègues, M. Dumas, le Président, sauront faire passer en ce domaine comme dans d'autres un pragmatisme vivant avant une vaine idéologie. (2)

Yves LA MARCK

à l'abandon de la règle de l'unanimité, elle mettrait en cause la souveraineté nationale de façon inacceptable tant il est vrai que l'Europe, loin de constituer une communauté effective, ne fonctionne - fort mal - que par des compromis passés entre les intérêts nationaux. Reste l'entrée de l'Espagne et du Portugal dans le Marché commun, qui nous renverrait au cas de figure de 1972. A moins, comme on le suggère parfois, que M. Mitterrand ait l'intention d'organiser un référendum sur l'élection d'un Président européen au suffrage universel. Mais il faudrait, pour ce faire, l'accord de nos partenaires. En outre, une telle initiative poserait plus de problèmes qu'elle n'en résoudrait, quant aux pouvoirs de ce président, et quant au principe d'une élection de celui-ci au suffrage

universel, qui ne pourrait effacer la question de la nationalité du candidat.

Le projet - éventuel - de référendum sur l'Europe se présente donc comme une fausse bonne idée. Le consensus sur la construction européenne est trop mou, et le «coup» de politique intérieure paraît douteux. Ou bien une telle consultation demeurerait sans grande portée, ou bien elle créerait dans le pays des divisions supplémentaires dont il n'a assurément pas besoin. Le plus judicieux serait de réunir une conférence qui ferait le bilan de l'expérience de la Communauté européenne, de ses carences et de ses contradictions, en tentant de trouver les voies d'une coopération plus réaliste.

Sylvie FERNOY

(1) «Oser», «La Croix», 8 février 1985.  
(2) Le bulletin mensuel d'information de Mgr le comte de Paris, n° 196, du 18 mai 1966, «Comment l'Europe ?» est toujours valide. A relire.

## IMAGES

# voyage au bout de l'enfer cambodgien

Alors que le conflit entre le Vietnam et le Cambodge vient d'entrer dans une nouvelle phase avec l'offensive vietnamienne de la saison sèche et la récente chute de la dernière base de résistance khmère à Phnom Malai, on peut voir sur les écrans le film américain de Roland Joffé, «La Déchirure».

L'histoire qui se déroule en grande partie au Cambodge, de la prise du pouvoir par Pol-Pot en 1975 à l'arrivée des premières troupes vietnamiennes en 1979, est tirée d'un fait réel. Sydney Shanberg, grand reporter, est chargé par Le «New York Times» de «couvrir» la fin de la guerre. Tâche dont il s'acquitte avec succès puisque dès son retour aux Etats-Unis, il reçoit le prix Pulitzer pour la qualité de ses articles sur la chute de Phnom Penh. Cependant, il y a une

ombre au tableau : Dith Pran son informateur et ami cambodgien qui non seulement lui a permis de remplir sa mission en lui servant de guide et d'interprète mais qui dans la débâcle lui a sauvé la vie, n'a pu quitter Phnom Penh à temps et comme nombre de ses compatriotes a été envoyé en camp de rééducation.

Le sujet du film est donc l'amitié qui malgré la séparation va continuer à unir les deux hommes. Malheureusement le jeu de l'acteur américain qui interprète le



rôle de Sydney Shanberg n'est pas toujours très convaincant et les séquences tournées à New York ainsi qu'une mise en scène parfois laborieuse nuisent à l'économie du récit. En revanche ce qui fait la réussite de la déchirure ce sont des images chocs : la capture des journalistes américains par les Khmers rouges, l'évacuation des occidentaux, la découverte par Dith Pran d'un immense charnier, la mort d'un enfant qui saute sur une mine en pleine forêt, l'éducation-bourrage-de-crâne de ces mêmes

enfants dans les camps... Davantage que de longs discours (comme celui de Shanberg recevant le «Pulitzer») ces passages d'une forte intensité dramatique, permettent au cinéaste d'atteindre son but : montrer les souffrances qu'un régime inhumain fait endurer à la population civile au nom de la vertu et de la morale révolutionnaire. En d'autres temps et sous d'autres cieux cela s'appelait la terreur.

Patrice LE ROUE

## LETTRES

# nouvelles de kadaré

La récente publication, en France, d'un recueil de nouvelles d'Ismail Kadaré réjouira ses lecteurs assidus et, de façon plus générale, ceux qui cherchent à comprendre ce qui se passe dans cette mystérieuse Albanie...

Des neuf nouvelles du livre, quatre sont situées à notre époque, donc après l'instauration du régime «pur et dur» d'Enver Hoxha. Il y a là une ligne de fracture qui se ressent nettement à la lecture - non que le talent d'écrivain de Kadaré soit moins grand, mais...

«Le Crime du Suzana», sorte de drame passionnel dans l'Albanie profonde, décrit le choc des générations, la survivance des mœurs passées, malgré la révolution.

«A bord d'un train...» nous rappelle que Kadaré poursuivit des études à l'institut Gorki de Moscou avant la rupture avec l'URSS.

«Pour que vive quelque chose d'Anna», qui se déroule à Tirana,

reprend des scènes précises, ainsi que l'aventure qui unit, puis sépare, les personnages principaux du «Grand Hiver», ce gros volume déroutant, mais instructif sur un pays complètement fermé. Dans l'«Invitation à un concert officiel» on se retrouve plongé dans la même atmosphère en compagnie des mêmes personnages que ceux du «Grand Hiver» qui relatait la rupture avec l'Union soviétique. Mais cette fois, c'est de la Chine qu'il s'agit. A Pékin, à travers les tribulations d'un ballet, se joue le destin d'un peuple et d'une partie du monde. La description des milieux dirigeants chinois ne témoigne d'aucune indulgence. Manifestement, la nouvelle a été écrite après la rupture avec l'Empire du Milieu - Kadaré, écrivain «officiel» ? Malgré le souffle épi-

que de la nouvelle qui donne son titre au recueil, on ne peut éviter la question.

Il est permis, mais c'est affaire de goût personnel, de préférer les cinq autres nouvelles, situées «avant».

«Le Chant», en trois pages magistrales, nous relate une histoire de vendetta, régie par le Kanun (droit coutumier) qui évoque l'un des ouvrages les plus forts et les plus originaux de Kadaré : «Avril Brisé».

La «Chronique séculaire des Hankoni» nous fait entrevoir, à travers l'évolution d'une famille musulmane une tranche de l'histoire de l'Albanie. Cette chronique nous rappelle qu'avant la barrière actuelle, constituée par la frontière albanéo-grecque, des échanges existaient entre l'Empire du Nord (Gjirokastra) et celui du Sud (Ioanina). Pas plus que les autres, ce récit n'est daté avec précision; c'est au travers des événements qu'on le situe : «Des commerçants qui voyageaient vers Chypre précisèrent que ce n'était pas le sultan des allemands, mais celui des français qui avait eu la tête tranchée...».

Les descriptions truculentes de la «Commission des fêtes», chargée de sceller la réconciliation entre une Albanie insoumise et la Sublime Porte, mettent minutieusement en scène une administration ottomane impitoyable et omni-présente.

Second récit, le plus beau sans doute, «La caravane des férédjés» nous remet également en mémoire l'empreinte indélébile laissée par l'Empire Ottoman dans les balkans. On retrouve d'ailleurs constamment ce thème dans une œuvre comme celle de l'écrivain yougoslave (ce rapprochement est-il iconoclaste ?) Ivo Andrić, «et pourtant, il ne parvenait plus à effacer de devant ses yeux la vision d'un homme... traînant après lui un drap immense, long et pesant rideau noir dont il allait recouvrir les plaines et les lacs des pays traversés où chacun le maudissait dans son dos, comme on maudit le diable».

Ici, un homme, Hadji Milet, convoie un chargement de «Férédjés» destinés à voiler les femmes des provinces conquises : «On avait déjà connu des éclipses de soleil, des éclipses de lune, et voilà qu'on assistait maintenant à un troisième phénomène de cet ordre : l'éclipse des femmes.»

La première nouvelle, «Prométhée», la plus courte, remarquablement traduite comme toutes les autres, est dédiée «à tous les vrais révolutionnaires du monde». Surtout, ne pas se laisser effaroucher par le terme. A lire également.

Pierre CARINI

Ismail Kadaré - Invitation à un concert officiel et autres récits - Ed. Fayard. Prix franco . 89 F.

Le judaïsme est au centre de la réflexion d'Alain Finkelkraut dans son dernier essai. Inspiré de la forte pensée d'Emmanuel Levinas, on voit mal comment il aurait pu lui échapper. Cela nous donne la chance une fois de plus de poser la question de ce qu'est ce judaïsme ? En lui-même et pour nous. La définition du cardinal Lustiger ne saurait être récusée par l'auteur de « La sagesse de l'Amour » : « *Qu'est-ce qu'un juif ?... Un homme porteur d'une élection pour autrui.* » (1) Alain Finkelkraut écrit comme en écho : « *Le terme biblique d'élu prend sens par rapport à l'Autre. En me vouant à lui sans démission possible, le prochain me désigne, moi et uniquement moi, moi qui n'ai rien demandé et qui ne peux même pas me décharger de ce fardeau sur un remplaçant.* » Et il ajoute : « *L'élection est une modalité de l'humain avant d'être une catégorie religieuse.* » Peut-être, mais c'est la révélation biblique qui la met en lumière. C'est l'élection d'un peuple particulier qui est à l'origine de l'universalisation de l'alliance. Et cela nous livre le sens de notre histoire la plus contemporaine, de la persécution inouïe du peuple choisi par Hitler.

Cette volonté d'anéantissement total ne trouve son sens qu'au delà de toutes les raisons possibles, dans une dimension métaphysique qui est celle de l'homme face à l'autre homme. Sur ce point, il y a encore convergence entre Jean-Marie Lustiger et Alain Finkelkraut. C'est parce qu'il est porteur d'une élection pour autrui, explique le premier, que le juif est rejeté et tué : « *On arrive là à une limite de la haine homicide. Cette haine projette une lumière extrême et insoutenable sur le destin du peuple juif et le destin de l'humanité. Car cette lumière dévoile en fait un abîme d'obscurité dans l'homme.* » Pour le second, c'est bien l'exclusion absolue de l'Autre, parce qu'il est un obstacle insupportable à la liberté d'être soi-même : « *Gott mit uns, disaient les bourreaux, n'invoquant la préférence de Dieu et le caractère sacré de leur mission sur terre, que pour en finir avec l'élection par le prochain. Dieu est avec nous, donc nous ne devons rien à personne; nous sommes élus, donc notre liberté a le dernier mot, au lieu d'être investie, élue par l'Autre, c'est-à-dire convertie en responsabilité à son égard. Cette notion de « Gott mit uns » comme celle d'espace vital ont au-delà de l'idéologie : elles poussent à son paroxysme le rêve d'une souveraineté absolue qui ne serait entravée par nulle obligation, l'utopie métaphysique d'un monde où l'être pourrait s'épanouir dans son être, s'élancer vers sa forme propre, se déployer sans jamais buter sur de l'humain. Pour être, en effet, comme il a été dit très récemment encore, il faut que l'Autre ne soit pas.* »

Que l'Autre ne soit pas, c'est d'une certaine façon le mot d'ordre secret de la grande campagne contre l'immigration, c'est le non-dit de tous les réflexes d'exclusion que l'on justifie par les menaces qui mettraient en danger l'identité nationale. L'exclusion n'atteint pas le degré métaphysique de l'antisémitisme nazi, mais elle est tentée par tous les démons de la xénophobie, les moqueries, les injures, les calomnies, tout l'arsenal des moyens qui permettent de dénier à celui qui vient d'ailleurs la reconnaissance d'une fraternité. Celle qui lui vaudrait simplement son visage d'homme. « *Le visage, dit Levinas, s'impose à moi sans que je puisse rester sourd à son appel, ni l'oublier, je veux dire, sans que je puisse cesser d'être responsable de sa misère.* »

« La sagesse de l'Amour » tourne autour de ce thème du visage, de la reconnaissance de l'autre, de l'amour et de la haine. Je n'en reprendrai pas

## la sagesse de l'amour

le développement et les analyses d'une belle pertinence phénoménologique et métaphysique. Au bout de l'entreprise, la sagesse est vraiment restituée à l'amour qui perd à la fois la niaiserie qu'on lui accole trop souvent (l'amour est fondamentalement intrusion d'autrui, agression) et le fanatisme qui sans cesse le menace (l'amour du peuple qui tue le prochain, comme les brigadistes exécutent Germaine Stefanini gardienne de prison et donc ennemie du peuple).

Par contre, je m'attarderai un peu sur les développements politiques de Finkelkraut. Il est trop vrai que la haine du juif par exemple a servi à verrouiller la logique nationaliste à l'époque de l'affaire Dreyfus. « *Tout paraît impossible ou affreusement difficile, écrivait Maurras, sans cette providence de l'anti-sémitisme. Pour elle, tout s'arrange, s'aplanit et se simplifie.* » Phrase insupportable parce qu'elle décèle tout l'artifice du système sans avoir peur d'être odieuse. On sait ce en quoi consiste ce système : barder la nation de toutes les défenses possibles pour la protéger de la menace extérieure. Rien de plus opérationnel dans ce but que la désignation de l'ennemi de l'intérieur, à cause de sa proximité, à cause de la vindicte populaire facile à déclencher contre lui.

Barrès participe de la même stratégie. La désignation de l'ennemi assure la cohérence de la nation. Cet être prodigieusement sensible s'avère quand il se laisse aller, d'une bêtise étonnante. La relecture de ses cahiers laisse ici ou là pantois devant l'énormité qui s'étale : le caractère français ramené à une sorte d'inconscient biologique si ce n'est de pures caractéristiques physiologiques. Il est vrai que cela était dans l'air du temps. Le professeur Rosenberg et ses séides développeront ces intuitions vagues avec autrement de méthode et de rigueur. Maurras ne s'y laissera jamais prendre, parce qu'il était, d'évidence, infiniment plus doué pour la réflexion (cette faculté que l'auteur des Déracinés dédaignait). Heureusement que la sensibilité barrésienne était capable de se hausser au-delà de la bêtise. « Les Cahiers » nous révèlent que le thème de l'enracinement trouve chez lui sa limite dans une aspiration à l'universel qui s'identifie au catholicisme. Maurras a peut-être quelques responsabilités dans cette heureuse métamorphose. L'antisémitisme trouve, en effet, dans cette reconnaissance d'un universel supérieur à la nation son contre poison.

Hannah Arendt a montré que le nazisme au fond n'était pas un vrai nationalisme, mais une idéologie totalitaire à prétention mondiale. Le fondateur de l'Action française avait dit à peu près la même chose en désignant dans le germanisme l'hypertrophie d'un moi racial s'identifiant à l'universel. Ce qui est tout à fait cohérent avec l'analyse d'Alain Finkelkraut. Le refus de reconnaître un universel ou une catholicité qui englobe les autres peuples dans une



Gérard Leclerc

commune humanité s'identifie avec le refus du prochain, la non reconnaissance de l'Autre, le narcissisme absolu de celui qui revendique sa seule expansion solipsiste.

Reste qu'en ce début de siècle, le catholicisme ne constitue pas en lui-même un garde fou suffisant au moins contre certaines formes d'antisémitisme. Là dessus, l'éclairage du cardinal Lustiger est indispensable. « *Car le contentieux historique entre le judaïsme et le christianisme est un contentieux bilatéral. Comment le judaïsme lui-même si situe-t-il par rapport à ses propres affirmations et à sa propre tradition ? Comment les milieux chrétiens, disons plutôt les milieux de culture chrétienne, identifient-ils et reconnaissent-ils le patrimoine propre du judaïsme, dans sa richesse et sa diversité présentes ?* » Cette question est encore à peine abordée, poursuit le cardinal. « *Je souhaite que les chrétiens n'oublient pas qu'ils ont été greffés sur une racine unique. Et la racine, c'est Israël. Et la racine demeure.* »

Pour que le dialogue judéo-chrétien progresse vraiment, il aura fallu les épreuves de ce siècle. Le retour de quelques uns des plus notables intellectuels de la génération de 68 à leur propre judéité, et donc à leurs propres racines spirituelles s'explique aussi par la découverte de l'imposture des idéologies modernes et de celle du totalitarisme. La renaissance d'une jeune pensée juive est une chance prodigieuse. Bertrand Renouvin rappelait ici-même que c'est la vitalité de notre tradition judéo-chrétienne qui assurera la pérennité de notre patrimoine culturel et non une entreprise peureuse de rejet de l'autre. Un essai comme celui de Finkelkraut, comme le dialogue entrepris par Benny Lévy avec Sartre doivent être salués comme des contributions au grand débat de notre temps. Nous ne survivrons pas sans sagesse et sans amour, sans continuer la réflexion née du Livre qui fonde notre civilisation.

Gérard LECLERC

Alain Finkelkraut : « La sagesse de l'amour », ed. Gallimard, prix franco : 75 F

(1) Les éditions du Centurion viennent de publier en deux volumes intitulés « Osez croire » et « Osez vivre » les articles, conférences, sermons et entretiens du cardinal Lustiger de 1981 à 1984.

# la légitimité monarchique

Alors que certains poursuivent leurs rêves chimériques par delà les Pyrénées, en quête d'un Prince espagnol disposé à incarner leurs espérances, l'ouvrage de Guy Coutant de Saisseval nous rappelle que nul ne saurait défier le droit royal historique français.

Juriste, historien et légitimiste convaincu, l'auteur conduit avec rigueur l'exposé des principes fondamentaux de la Monarchie française émaillé de citations et d'exemples précis. Passions politiques, animosités personnelles s'effacent alors devant le droit royal, fondement millénaire de la légitimité monarchique incarnée aujourd'hui par le comte de Paris.

Dans une première partie, Guy Coutant de Saisseval dresse l'argumentaire de la dévolution de la couronne et examine les principes fondamentaux de la légitimité capétienne.

Issue d'un pacte entre la nation et le roi, la monarchie capétienne est une institution politique vouée au service des Français : les héritiers des rois - du comte de Chambord au comte de Paris - ne manquent pas de proposer le renouvellement du pacte national et ne cessent d'assumer les devoirs liés à la «charge» royale. La légitimité politique (celle des services rendus au pays) complétant ainsi la légitimité historique, on mesure l'importance des principes régissant la dévolution de la couronne royale.

Parmi les principes étudiés - l'ordre de primogéniture, l'exclusion des femmes, la nationalité française, la transmission en ligne légitime, l'approbation des mariages, et la catholicité - celui dont est issue l'origine même de la monarchie capétienne est la règle de nationalité; «la monarchie capétienne était la garantie de l'unité et de l'indépendance nationales : elle se devait par nature et par sa finalité même n'avoir à sa tête qu'un roi français...» C'est ce principe qui fit dire au comte de Chambord que «... seul entre tous les peuples, les Français ont toujours eu à leur tête des princes de leur nation et de leur sang».

Alors que ce principe de l'exclusion du trône de France des princes devenus étrangers ne s'applique pas au futur Henri III (la royauté de Pologne étant une

charge élective viagère) ni à Henri IV (le titre de roi de Navarre était pour lui une simple titulature sans qu'il soit un souverain étranger), il n'en fut pas de même quand Philippe, duc d'Anjou, devint roi d'Espagne. «Conformément à la coutume et au droit dynastique français le jeune Philippe V en devenant roi d'Espagne, souverain d'une nation étrangère indépendante dont il fondait la nouvelle dynastie nationale, et en s'installant à l'étranger sans esprit de retour, il perdait tout naturellement ses droits dynastiques français». Les renonciations de Philippe V au trône de France sont valables et indiscutables d'autant qu'elles ne font que rendre offi-

ciel un état de fait dû à sa qualité de chef d'une dynastie étrangère.

D'ailleurs, dès l'accession de Philippe V au trône d'Espagne, la Maison d'Orléans devenait la seconde branche de la Maison de France. Ainsi, le duc d'Orléans devint régent pendant la minorité de Louis XV; cette place fut reconnue à la branche d'Orléans par les rois Louis XVIII et Charles X et leurs héritiers. C'est donc tout naturellement, dans le respect du droit historique, que Philippe VII, comte de Paris succéda au comte de Chambord en 1883. Comme chef légitime de la Maison de France, Philippe VII fut frappé par la loi d'exil en 1886 alors qu'aucun descendant de Philippe V d'Espagne ne fut touché par cette mesure.

En complément original et utile, l'auteur nous dresse dans la seconde partie du livre un panorama des Maisons capétiennes étrangères. Rappelant les positions des



Le comte de Paris

princes issus de Philippe V depuis 1883, il cite notamment le prince Alfonso de Bourbon : «Je suis le sujet de mon cousin (le roi Juan-Carlos d'Espagne) et naturellement membre de la Maison Royale d'Espagne». Alors que l'aîné des descendants de Philippe V est un prince espagnol, attaché à son pays, vouloir en faire un prétendant à la couronne de France est une erreur historique regrettable.

Soulignons également les précieuses informations que trouvera le lecteur sur la légitimité des Maisons souveraines capétiennes, sur l'attribution des titres dans la Maison de France ainsi que sur les prétendus «descendants» de Louis XVII.

Complète et claire cette étude ne manquera pas de séduire le lecteur et de le convaincre, au gré des faits historiques simples, que le «légitimiste» aujourd'hui est sans conteste celui qui, respectueux du droit royal français apporte son soutien à l'héritier légitime : Mgr le comte de Paris.

Celui-ci, dans la préface qu'il a accordé à ce livre indispensable, rappelle le mot du comte de Chambord : «Le droit monarchique est le patrimoine de la France». L'ouvrage de Guy Coutant de Saisseval permet de mieux connaître et comprendre cet héritage.

François DELAGE

Guy Coutant de Saisseval - La légitimité monarchique, le droit royal historique - Préface de Mgr le comte de Paris. Ed. Christian. Prix franco : 164 F.

## retour à guizot

Pendant plus d'un siècle, le libéralisme politique et ses représentants ont été quasiment effacés de notre mémoire.

D'abord par l'idéologie républicaine triomphante à la fin du siècle dernier, puis par le socialisme français, enfin par le marxisme. On se souvient de Benjamin Constant comme d'un romancier («Adolphe»), Guizot et Royer-Collard sont relégués dans l'enfer des bibliothèques comme penseurs bourgeois, et seul Tocqueville réapparaît après 1950.

Il faut donc saluer le regain d'intérêt pour les grandes figures de la Restauration de la Monarchie de Juillet, qui ont eu le grand mérite de poser les principes du régime représentatif, tout en montrant la place déterminante que la monarchie occupait dans celui-ci. Après la réédition des principaux textes politiques de Benjamin Constant, présentés de façon remarquable par Marcel Gauchet, voici que Guizot redevient accessible.

De son œuvre considérable et jusqu'à maintenant complètement oubliée, on n'a voulu retenir que le célèbre «enrichissez-vous», pour résumer et disqualifier en même temps le penseur bourgeois. Bourgeois, Guizot le fut pleinement, jusqu'à être le «Gramsci de la bourgeoisie» selon la formule de Pierre Rosanvallon. C'est indiquer une pensée solide, un projet ample, même si l'œuvre est contestable sur bien des points. «L'Histoire de la Civilisation en Europe» permet de s'en faire une première idée, qu'il faut compléter, préciser et approfondir par la lecture du «Moment Guizot» de Pierre Rosanvallon, sur lequel nous reviendrons.

B.L

Benjamin Constant - De la liberté chez les modernes - Ed. Poche-Pluriel.  
François Guizot - Histoire de la Civilisation en Europe, présentée par P. Rosanvallon - Ed. Poche-Pluriel.

donnez  
à la  
souscription

C.C.P. Royaliste - 18104-06 N-Paris

LES CAHIERS  
DE ROYALISTE

Il y a près de 10 ans maintenant que paraissait la première des «Cahiers de Royaliste». Ces Cahiers parurent d'abord polycopiés (jusqu'au numéro 6), puis imprimés. Destinés, à l'origine, à recueillir les principales conférences faites dans les sessions ou nos «mercredis» parisiens, ils forment aujourd'hui un ensemble important de textes fondamentaux, indispensables à ceux qui veulent comprendre la pensée de la NAR. Un récent inventaire de nos archives nous a permis de dresser une liste des cahiers encore disponibles (deux d'entre eux sont définitivement épuisés et quelques autres le sont presque) qui vous permettra de compléter votre collection. A l'intention de nos nouveaux lecteurs nous proposons d'autre part l'ensemble des 12 cahiers restants avec une importante réduction. N'attendez pas pour nous passer commande, certains cahiers risquant d'être rapidement épuisés.

**CAHIER 1** - Qu'est-ce que la politique ? - Ultra gauche et extrême-droite - Une conception de l'homme - Le comte de Paris, un prince pour notre temps - Les multinationales.

(poly. 76 p. : 10 F)

**CAHIER 2** - La crise de l'Etat - Comprendre la société industrielle - Indépendance politique et sociétés transnationales - G. Bernanos, prophète en notre temps - Une anthropologie maurrasienne.

(poly. 72 p. : 10 F)

**CAHIER 3** - La nation - Ch. Péguy, prophète en notre temps - Retour à l'idée de légitimité - La monarchie expliquée par les textes du comte de Paris.

(poly. 50 p. : 10 F)

**CAHIER 4** - La centralisation aujourd'hui - Les luttes pour la nouvelle citoyenneté et leurs échecs - Pour une révolution royaliste - Citoyenneté et monarchie.

(poly. 64 p. : 10 F)

**CAHIER 5** - Visages de la monarchie - Syndicalisme révolutionnaire - A. Malraux; la guerre d'Espagne - Défense de l'Occident.

(poly. 68 p. : 10 F)

**CAHIER 6** - Dossier Europe - Libéralisme et canards boiteux - Philippe le Bel.

(poly. 68 p. : 10 F)

**CAHIER 9** - L'économie sauvage, par B. Renouvin et J. Beaume - La monarchie expliquée par Marcel Jullian - Justice et politique par J.-M. Varaut.

(broch. 56 p. : 10 F)

**CAHIER 10** - Numéro à thème : différents aspects de la notion de Justice; avec Henri Montaigu, Gérard Leclerc, etc.

(broch. 56 p. : 10 F)

**CAHIER 11** - Numéro à thème : l'économie politique.

**CAHIER 12** - «Sommes-nous en marche ?» réflexion sur les traces de Mai 68, par Luc de Goustine - Une science politique ?, par Bertrand Renouvin - Entretien avec le gl. P.-M. Gallois - Le concept de sécurité.

(broch. 64 p. : 12 F)

**CAHIER 13** - Dossier Mai 68.

(broch. 64 p. : 12 F)

**CAHIER 14** - Dossier : Monarchie et Démocratie, par B. Renouvin.

(broch. 44 p. : 12 F)

l'ensemble des 12 cahiers disponibles pour 80 F au lieu de 126 F

PARIS-CONFÉRENCES  
DU MERCREDI SOIR

Chaque semaine se tiennent les conférences-débat des «Mercredis de la NAR» lieu de rencontre unique à Paris, où des gens de gauche comme de droite, des scientifiques ou des littéraires, des vedettes ou des gens moins connus viennent s'exprimer le plus librement du monde devant les lecteurs de «Royaliste».

Les conférences se tiennent dans les locaux du journal : 17, rue des Petits-Champs 75001 Paris (Métro Bourse ou Palais-Royal) et commencent à 20 heures précises (fermeture des portes de l'immeuble après cette heure), elles se terminent vers 22 heures.

L'entrée en est libre et gratuite.

• **Mercredi 20 mars.** La redécouverte de la pensée libérale est sans doute à la mode, mais comment en parler sans étudier les véritables fondateurs du libéralisme ? **Pierre ROSANVALLON** en publiant «Le moment Guizot» comble donc une lacune importante. Que ce soit l'un des théoriciens de «La 2ème gauche» qui porte un regard sur cette période est particulièrement significatif. Il nous expliquera pourquoi.

• **Mercredi 27 mars.** **Pierre GASPARD-HUIT** fait partie de la génération des grands cinéastes fran-

çais de l'après-guerre. Il a tourné de nombreux films, découvert maintes vedettes (comme Brigitte Bardot), réalisé des productions de télévision. Mais ce n'est pas à ce titre qu'il viendra aux «mercredis» : depuis quelques années il s'est tourné vers la littérature et il

Après un démarrage fulgurant, les souscriptions au livre d'Yves La Marck semblent se tarir. Et pourtant, si l'on consulte le fichier des acheteurs de nos précédents livres, si l'on regarde le nombre important d'abonnés au journal qui ne nous ont pas encore passé commande on ne peut pas douter que ce coup de frein n'est que provisoire.

Grâce aux souscriptions parvenues jusqu'au 15 mars nous comptons couvrir les frais de composition. Reste à acheter le papier, à prévoir l'impression et la reliure... Nous sommes encore loin du compte ! Aussi nous vous demandons de faire un effort pour souscrire dès aujourd'hui à ce livre que nous croyons fondamental pour l'actualisation et le renouvellement de la doctrine monarchiste. Cela faisait des dizaines d'années que les royalistes n'avaient pas publié un texte sérieux sur la politique étrangère. Aujourd'hui, nous pouvons rattrapper le temps perdu... à condition que nos lecteurs jouent le jeu.

## donnez-nous les moyens !

La 3e liste de souscripteurs que nous publions ici montre que notre appel à l'aide a été entendu et qu'en dépit de toutes leurs difficultés personnelles, nos lecteurs sont soucieux de notre avenir et n'hésitent pas à ouvrir les cordons de leur bourse pour que la N.A.R. vive et progresse. Nous les en remercions vivement.

Mais nos soucis financiers immédiats sont encore loins d'être réglés et il nous faudrait encore 20 000 F assez rapidement pour être rassurés. Cela est très possible, voire même facile, si tous ceux qui n'ont pas encore répondu se décident à faire un geste pour nous aider. La meilleure façon de ne pas oublier, c'est encore de le faire tout de suite : alors précipitez vous sur votre chéquier...

Y. AUMONT

P.S. Adressez vos dons à l'ordre de «Royaliste» CCP 18 104 06 N Paris en précisant «pour la souscription».

## 3e LISTE DE SOUSCRIPTEURS

R. Vollmer 35 F - JPPH 102 F - A. Bergon 5 F - G. Kracht 50 F - R. Lacaze 100 F - J. Stevens 120 F - B. Amosse 50 F - J. Pidancet 35 F - F. Hugot 50 F - O. de Kersabiec 50 F - R. Dechau 100 F - M. Hily 150 F - G. Bedar 75 F - Y. de Prunel 300 F - G. Delavigne 100 F - B. Sonck 50 F - L. Rebetal 110 F - M.T. Greard 250 F - J. Kissin 100 F - D. Gelot 40 F - M. Desaubliaux 120 F - B. Motton 50 F - A. Djebour 300 F - B. M. Chaumont 150 F - J.L. Cot 75 F - An. Ariège 35 F - Ch. Mory 200 F - R. Paris 118 F - M. Hocquet 90 F - P. Leloup 50 F - M.F. Megrais 110 F - R. Lambert 120 F - M. Bouani 20 F - P. Zallo 50 F - Ciscar Penella 43 F - G. Martel 200 F - J.P. Dion 72 F - R. Guyader 145 F - M. Paris 200 F - Mme Auboyneau 50 F - R. Klock 50 F - Total de cette liste : 4120 F - Total précédent : 11326 F - Total général : 15446 F

a écrit une passionnante biographie de Victor Hugo intitulée «Victor Hugo satire de génie», qu'il viendra nous présenter.

• **Mercredi 3 et 10 avril.** Pas de conférence en raison des vacances de Pâques. Reprise le mercredi 17 avril.

## ÉDITION

## problèmes d'intendance...

Encore un effort pour que nous puissions mettre en route la fabrication du livre d'Yves La Marck.

Le prix de souscription de 50 F reste valable jusqu'au 31 mars 1985. Il vous reste donc moins de 15 jours pour bénéficier de ce prix de faveur et nous donner le coup d'épaule dont nous avons besoin. A partir du 1er avril, le prix de souscription sera porté à 60 F. Il s'agira encore d'un prix intermédiaire. Le prix définitif ne sera fixé que quelques jours avant la parution, prévue pour la fin mai, en fonction du nombre de commandes reçues alors. Ce prix pourra être compris entre 70 et 100 F.

En souscrivant dès aujourd'hui, non seulement vous faites une bonne affaire, mais vous nous permettez d'abaisser au maximum le prix final et donc de toucher un public plus large.

Comme toujours, nous ne pouvons rien sans vous... Nous savons que, comme toujours, nous pouvons compter sur votre fidèle appui.

F.A.

Le livre d'Yves La Marck se présente comme une analyse destinée à retrouver le «noyau dur» de la doctrine monarchique française en matière de politique étrangère. A la lumière de cette doctrine il s'agit de définir une politique pour demain et aussi de juger ce qui est fait aujourd'hui.

BULLETIN RÉPONSE A RETOURNER A «ROYALISTE»  
17, rue des Petits-Champs 75001 PARIS - CCP 18 104 06 N Paris

Nom/Prénom : .....  
Adresse : .....  
.....  
commande ..... exemplaire(s) du livre «Monarchie et Politique étrangère» et verse pour cela 50 F x ..... F

Comme d'habitude au soir d'une consultation électorale, les représentants de chaque tendance ont réussi à trouver dans les chiffres des motifs de satisfaction. Les résultats du Parti socialiste sont médiocres, mais il demeure le premier parti de France. La droite parlementaire ne franchit pas la barre des 50%, mais sa victoire est incontestable. Le Front national recule en pourcentage, mais il est désormais enraciné, et pour longtemps, dans la vie politique du pays...

Si les chefs des partis avaient été tout à fait honnêtes, ils n'auraient pas caché sous des commentaires rassurants ou triomphalistes les raisons qu'ils avaient d'être soulagés. Soulagement du Parti communiste, qui masque dans ce scrutin son inéluctable déclin. Soulagement de la droite parlementaire, qui évite d'affronter directement le phénomène Le Pen. Soulagement du parti dominant, de ne pas reculer encore. Dans chaque parti et dans chaque camp, le pire a été évité, et le jeu reste ouvert malgré l'important écart qui sépare la majorité présidentielle de l'opposition de droite.

#### ABSTRACTIONS

Ce constat rapidement fait, il n'est pas possible de se déprendre d'un sentiment de malaise. D'abord parce que la rivalité entre la droite et la gauche a fait perdre de vue l'objet véritable des élections cantonales, qui est la gestion des départements dans le cadre de la loi de décentralisation. De plus, le fait que ces enjeux locaux soient transformés en un affrontement entre des partis nationaux limite singulièrement la portée de cette décentralisation, les stratégies globales venant influencer sur la conduite des affaires départementales ou municipales. Cela de façon d'autant plus regrettable que, en matière de gestion locale, l'opposition entre la droite et la gauche est beaucoup moins nette qu'on veut le faire croire. Des conflits de nature quasi-métaphysique, des oppositions qui semblent fondamentales entre tel ou tel «projet de société» masquent une réalité familière à qui connaît un tant soit peu la vie locale : conservatisme et esprit d'innovation marquent tout aussi bien la droite que la gauche, selon la qualité des élus, et la compétence de leurs équipes, quand le partage ne se fait pas sur une question de générations. D'où le caractère abstrait, et équivoque, de l'affrontement entre la droite et la gauche dans les consultations locales. Abstrait en raison du décalage qui existe entre la propagande des partis et la réalité des questions. Équivoque aussi, puisque des partis centralisés utilisent les institutions

## après les cantonales



par  
bertrand  
renouvin

locales pour éteindre leur puissance, puisque des hommes politiques, tant de droite que de gauche, songent avant tout à conquérir municipalités et conseils généraux comme autant de fiefs et de bastions. Que vaut une décentralisation qui aboutit à la création de féodalités, et qui est niée, en pratique, par les réseaux centralisés des partis ?

#### POUR LA PROPORTIONNELLE

La même abstraction affecte le débat politique national. Cela ne signifie pas que les membres de la classe politique soient tous hypocritement complices, comme le prétend l'anti-parlementarisme. De toute évidence, il y a dans notre pays des traditions différentes qui conduisent à des choix opposés, et de véritables débats autour de questions fondamentales. L'abstraction du jeu politique vient du fait que la logique électorale oblige à la coalition de traditions contraires et à l'alliance de forces antagonistes. Entre l'idéologie matérialiste du marché prônée par le Parti républicain

et le personnalisme chrétien du C.D.S., peut-il y avoir une réelle convergence ? Entre le gaullisme affiché par le R.P.R. et le libéralisme giscardien, peut-il y avoir une véritable alliance ? De même entre le «socialisme à la française», prudemment gestionnaire, et les réflexes totalitaires du Parti communiste. Souvenons-nous que le précédent septennat a été marqué par l'opposition, tant politique que sociologique, entre les partisans de M. Giscard d'Estaing et ceux de M. Chirac, et qu'un gouffre s'est creusé, depuis 1981, entre le Président de la République et le Parti communiste chaque fois qu'une décision importante - diplomatique, militaire, économique - était prise. Faut-il enfin rappeler que, sur la question de l'immigration, M. Bernard Stasi est plus proche de Françoise Gaspard que de M. Bonnet, tandis que certains notables socialistes ne sont pas loin de réagir comme les électeurs de M. Le Pen ?

Pour que le débat politique perde son caractère artificiel, pour que les lignes de partage puisse se dessiner autour des vraies questions, il importe de briser la bi-polarisation créée par le scrutin majoritaire. C'est sans doute l'intérêt du Président de la République et de ceux qui le soutiennent. C'est surtout l'intérêt du pays : il pourrait enfin sortir de la «guerre civile froide» qui le bouleverse inutilement, et se donner une Assemblée qui représenterait de façon plus exacte ses tendances. Un mode de scrutin proportionnel est donc politiquement souhaitable. Beaucoup, cependant, le rejettent en raison du risque d'instabilité qu'il ferait peser sur les institutions. C'est oublier que nous ne sommes plus sous la 4<sup>e</sup> République. Dans le régime défunt, la proportionnelle était catastrophique en raison du poids prépondérant de l'Assemblée nationale. Depuis 1958, la prééminence du pouvoir exécutif et les barrières mises à d'éventuels embellissements parlementaires rendent possible le scrutin proportionnel. Contrairement à ce que l'on dit, l'indépendance et la capacité d'arbitrage du chef de l'Etat se trouveraient accrues. Libéré du poids ou de la tutelle d'un unique parti, il pourrait en effet gouverner avec le concours d'une majorité d'idées, réunie autour du projet qu'il aurait défini (1). Le lancinant problème de la cohabitation se trouverait résolu, nos institutions confortées selon leur esprit originel, et la démocratie représentative renforcée. Pourquoi hésiter encore ?

Bertrand RENOUVIN

(1) Cf. notre entretien avec Michel Herson dans «Roya-liste» n° 393.